

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du vendredi 24 Février 2017 à 20h 30.

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 17 février 2017
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Claude DANLOUE, Éric MOREL, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Myriam FUMEY, Stéphanie GIBERT, Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN, Stéphane CONDAMINE.

Absents excusés : Olivier MAGNIN donne procuration à Catherine DUC, Nathalie DECORBEZ donne procuration à Sylvain BOUCHER.

Secrétaire de séance : Chantal JEANVOINE

Session ordinaire

Début de séance : 20h30

Approbation en début de séance du dernier compte rendu de Conseil municipal du 3 février 2017, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

- **Présentation par Catherine Duc, 3ème adjointe en charge des finances, du budget prévisionnel 2017, débat et questions sur le BP 2017. Les membres du conseil sont invités à transmettre leurs questions à Catherine qui fera une réponse par mail.**

1. Délibérations :

- Validation des heures à rembourser du budget assainissement sur le budget communal pour les heures effectuées par les agents communaux (agents technique et administratif), il faut choisir entre deux propositions :

1. Fixer un montant fixe,
2. Facturation selon le nombre d'heures passées.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour le montant fixe.

- Amortissement des frais d'instruction de demandes d'urbanisme + durée d'amortissement, frais d'étude, modification de zonage.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention par les PEP 25 pour 2017.

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix contre et une abstention.

- Cartes jeunes 2017, le coût pour la commune en 2016 était de 630 € (90 cartes), pour 2017 nous avons prévu 700 € au budget (soit pour 100 cartes).

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Encaissement des chèques du repas communal + participation du Comité des fêtes, soit la somme de 512 €.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demandes de subventions à la CAGB :
 - Pour l'église (2019/2020),
 - Le mur de soutènement (2018),
 - Le local archives/bureau mairie (2017),
 - L'agrandissement de la Maison pour tous (2018),
 - La bibliothèque (2018).

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Règlement intérieur 2017 de la Maison pour tous.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour

3. Infos et tour de table :

- SIVOS (point par Chantal Jeanvoine et Stéphanie Gibert),
- Planning des élections Présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017,
- Lettre à Coforêt avec A/R pour annuler le contrat,
- Lettre à M. Ribeiro avec A/R pour travaux réalisés dans l'illégalité,

- Recrutement pour le remplacement de Noël qui part en retraite fin décembre 2017,
- Commission fleurissement le lundi 27 février à 18 h,
- Commission bois le lundi 6 mars à 18 h,
- Réunion avec la DRAC pour l'église le 8 mars à 11 h,
- Réunion PLUI le 8 mars à St Vit à 18 h,
- Réunion CCID le 9 mars 2017 à 14 h en mairie,
- Commission sécurité fin mars,
- Demande de concert à l'église pour le 12 mai, Chantal voit avec M. Suny,
- Réunion de Conseil municipal le 24 mars 2017 à 20 h en mairie, vote du budget 2017,**

La séance est levée à 22 heures 15.

Yves Maurice
Maire de Pouilley-Français